

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Neuenschwander Valérie (coordinateur(trice)) ;Renard Christine (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Lire de façon expressive, raconter une histoire réelle ou imaginaire, exprimer des émotions, donner son avis, expliquer les raisons de son choix, animer un débat sur un sujet de société, participer à une réunion professionnelle. L'exigence est située au niveau du contenu (la recherche d'idées intéressantes, la sélection d'exemples pertinents, l'articulation des idées, l'organisation du contenu) et en termes d'aisance lors de la prise de parole.
Acquis d'apprentissage	<p>Selon le Cadre européen commun de référence pour les langues, l'apprenant/utilisateur indépendant du niveau B2 peut</p> <ul style="list-style-type: none"> • communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre • comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe • s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. <p>1</p> <p>Le niveau B2 définit une maîtrise développée et relativement assurée d'une langue étrangère.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation se fait sur la base des entraînements pratiqués au cours du quadrimestre et sur la qualité de la progression de l'étudiant.</p> <p>Durant le quadrimestre, évaluation continue (50 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • présence au cours (min. 75% des séances) remise des devoirs formatifs, engagement 10% • test sur les techniques de prononciation et sur le vocabulaire 10% • performance individuelle ou en groupe 10 % • enregistrements audio et vidéo 10 % • parcours d'autoapprentissage de la prononciation sur Moodle + bilan écrit. 10% <p>Examen final (50%) L'examen est oral. Il comporte trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un débat improvisé sur un sujet d'actualité 20 % • Un exposé préparé de 3 minutes 20 % • L'interprétation enregistrée d'un texte littéraire (poésie, prose ou théâtre) 10 %
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le travail en classe s'articule en trois temps:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Après un temps de relaxation ou d'échauffement, la première partie consiste en un apprentissage technique (travail sur le rythme, le débit, l'intonation, les sons, le langage non verbal). 2. La deuxième partie du cours consiste à découvrir un type de situation de communication orale et à s'approprier le vocabulaire et les structures typiques du type de situation. 3. La troisième partie du cours consiste à produire un discours adapté à la situation de communication vue précédemment ou à exercer sa capacité à prendre la parole en public par l'intermédiaire d'une lecture, d'une récitation, d'un exposé ou d'une intervention lors d'un débat. <p>Le cours exige un travail régulier à la maison. Chaque semaine, l'étudiant devra par exemple préparer un point de grammaire et/ou de vocabulaire pour le cours suivant. Il devra également poster régulièrement des enregistrements audio et vidéo sur la plate-forme d'apprentissage.</p>

Contenu	<p>Le cours aborde de façon progressive différents actes de langage en français : s'exprimer de façon nuancée, mettre en valeur ses idées, expliquer clairement des instructions ou des faits, défendre un point de vue, prendre place dans un débat, collaborer et trouver une solution collectivement.</p> <p>Ce cours permet également de prendre conscience des différents paramètres entrant en jeu dans la communication orale (langue, voix, corps, espace), d'améliorer sa prononciation en français (sons, rythme, articulation, intonation), de travailler la structure de la phrase propre au français parlé, de s'exprimer de manière claire, compréhensible et nuancée.</p>
Autres infos	Ce cours correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de référence.
Faculté ou entité en charge:	ILV

Force majeure

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation se fait sur la base des entraînements pratiqués au cours du quadrimestre et sur la qualité de la progression de l'étudiant.</p> <p>Durant le quadrimestre, évaluation continue (50 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • présence au cours (min. 75% des séances) remise des devoirs formatifs, engagement 10% • test sur les techniques de prononciation et sur le vocabulaire 10% • Devoirs certificatifs : chronique littéraire, 1 jour 1 question, donner son point de vue • parcours d'autoapprentissage de la prononciation sur Moodle + bilan écrit. 10% <p>Examen final (50%) sur TEAMS</p> <p>L'examen est oral. Il comporte trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un débat improvisé sur un sujet d'actualité 20 % • Un exposé préparé de 3 minutes 20 % • L'interprétation enregistrée d'un texte littéraire (poésie, prose ou théâtre) postée sur Moodle 10 %
---	---

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	FLE2M	3		